

VILLE DE THORIGNY-SUR-MARNE

Le Conseil Municipal réuni le mercredi 18 Septembre 2019, sous la Présidence de Monsieur THIBAUD GUILLEMET, Maire, a :

- Adopté la décision modificative n°2.
- Attribué une subvention au Thorigny Football Club.
- Créé des postes
- Emis un avis favorable au Schéma de Cohérence Territorial de Marne et Gondoire

LA SEANCE EST LEVEE A 20H45.